



PROGRAMME MONTRÉALAIS
DE SOUTIEN À L'ACTION CITOYENNE
EN SÉCURITÉ URBAINE DANS LES
ARRONDISSEMENTS - TANDEM



Chers concitoyens,
Chers concitoyennes,

J'ai le plaisir de vous présenter le premier bilan du **Programme montréalais en sécurité urbaine – Tandem**.

En 2002, les participants du Sommet de Montréal ont clairement indiqué la nécessité d'implanter un nouveau programme de sécurité urbaine, cette fois axé sur les besoins locaux et l'action citoyenne. En effet, dans une métropole moderne et dynamique comme Montréal, la sécurité urbaine ne doit pas reposer que sur les épaules des institutions concernées : elle regarde aussi chaque citoyen dans son environnement.

Le « nouveau » programme a donc été repensé et renouvelé en fonction de ces orientations, tout en s'appuyant sur la solide expertise déjà acquise dans ce domaine. Résultat : le **Programme montréalais en sécurité urbaine – Tandem** donne aux arrondissements et aux organismes locaux chargés de sa mise en œuvre la latitude et les outils nécessaires pour déceler, comprendre et solutionner les préoccupations et problèmes locaux.

Nous croyons que ce programme actualisé est à même d'améliorer la sécurité et le sentiment de sécurité des Montréalais, aussi bien à domicile que dans leurs rues et leurs parcs. Et nous ne sommes pas seuls à le penser : à l'automne 2004, le programme des Nations Unies pour les établissements humains, UN-HABITAT, a reconnu le **Programme montréalais en sécurité urbaine – Tandem** comme une « bonne pratique ».

En lisant ce bilan, vous constaterez que l'année 2004 a été remplie d'actions, ce qui est de très bon augure pour notre sécurité urbaine !

Bonne lecture !

Marie-Andrée Beaudoin

Responsable du développement social et communautaire, de la sécurité du revenu, de la famille, des aînés et des personnes à mobilité réduite au comité exécutif de la Ville de Montréal

TABLE DES MATIÈRES

Faire dans la nouveauté	3
1.1 UN PROGRAMME RENOUVELÉ	3
1.2 DE NOUVEAUX JOUEURS	4
1.3 UNE NOUVELLE DÉMARCHE	5
1.4 UN NOUVEL INTÉRÊT NATIONAL ET INTERNATIONAL	7
 Des actions et des résultats	 9
2.1 AXE MAJEUR : PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ	10
2.1.1 Sécurité des biens et du domicile	10
2.1.2 Sécurité des personnes	14
2.1.2.1 Sécurité des femmes	14
2.1.2.2 Sécurité des aînés	16
2.1.2.3 Sécurité des jeunes	18
2.1.3 Sécurité des collectivités	21
2.2 AXE MINEUR : PRÉVENTION INCENDIE, PREMIERS SECOURS ET SÉCURITÉ CIVILE	24
 L'impulsion du mouvement	 27
3.1 DES PARTENARIATS CONTINUS	27
3.2 POUR FACILITER LES ÉCHANGES ET LA FORMATION : L'UNITÉ DE COORDINATION	28
 Les graphiques	 13
Figure 1 : Sécurité des biens et du domicile	13
Figure 2 : Sécurité des femmes	16
Figure 3 : Sécurité des aînés	18
Figure 4 : Sécurité des jeunes	20
Figure 5 : Sécurité des collectivités	23
 Les encadrés	 4
Bref rappel	4
Les arrondissements participants et leurs partenaires en 2004	5
Arrondissements de Pierrefonds	6
Qui fait quoi ?	7
 Crédits	 29

FAIRE DANS LA NOUVEAUTÉ

En 2004, la sécurité urbaine montréalaise a connu plusieurs nouveautés : un programme renouvelé, une nouvelle démarche, de nouveaux participants et un nouvel intérêt venant d'un peu partout.

1.1

UN PROGRAMME RENOUVELÉ

Le Programme montréalais en sécurité urbaine – Tandem pourrait se résumer en ces quelques mots : **décentraliser pour mieux répondre aux besoins locaux**.

De manière plus détaillée, le programme offre à tous les arrondissements montréalais les moyens de mobiliser et de sensibiliser les citoyens quant à la prévention en sécurité urbaine. Dans le respect des priorités et des besoins locaux, il fixe deux axes à partir desquels chaque arrondissement peut planifier ses actions, soit :

- un axe majeur : la prévention de la criminalité;
- un axe mineur : la prévention incendie, les premiers secours et la sécurité civile.

Fait à souligner, les arrondissements sont appelés à travailler en complémentarité avec tous les acteurs concernés par la sécurité urbaine : services de police et de sécurité incendie, services supplétifs de sécurité urbaine, services municipaux et paramunicipaux, institutions de santé et de services sociaux, établissements d'enseignement, regroupements de commerçants, tables de concertation et organismes de quartier.

Qui plus est, le *Programme montréalais en sécurité urbaine – Tandem* répond aux recommandations de la politique ministérielle intitulée *Pour des milieux de vie plus sécuritaires* qui a été adoptée à l'automne 2001 et qui confirme le leadership local en matière de prévention.

BREF RAPPEL

La résolution 3.1C du Sommet de Montréal, adoptée en juin 2002, prévoyait l'implantation d'un nouveau programme communautaire de prévention à l'échelle métropolitaine.

Une équipe de travail multidisciplinaire a été formée pour élaborer ce programme en se basant sur la réflexion et l'expérience déjà acquise à Montréal, notamment grâce au programme Tandem Montréal, ainsi que dans plusieurs anciennes municipalités de banlieue telles qu'Anjou, Verdun et Pierrefonds. Cette équipe a obtenu la collaboration de plus de 60 partenaires internes et externes, dont des représentants des services de police et d'incendie, des représentants d'organismes communautaires ainsi que des fonctionnaires travaillant dans les arrondissements et au Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle.

Le 17 juin 2003, le conseil municipal a adopté les orientations et les grands paramètres proposés. Les orientations précisent notamment que la mise en œuvre du programme doit relever directement des arrondissements.

1.2

DE NOUVEAUX JOUEURS

Tous les arrondissements de la nouvelle Ville de Montréal sont invités à participer au **Programme montréalais en sécurité urbaine – Tandem**. À la fin de 2004, 14 d'entre eux avaient répondu à l'appel, et 13 avaient commencé l'implantation du programme, une démarche pour laquelle le Sommet de Montréal avait prévu un montant de 175 000 \$.

L'implantation du programme comprend le choix d'un partenaire local, responsable de la mise en œuvre du programme, ce qui était complété par 14 arrondissements au terme de la dernière année. Pour effectuer ce choix, les arrondissements avaient à leur portée des outils d'évaluation préparés par le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle. Le partenaire retenu pouvait être :

- un organisme sans but lucratif bien implanté dans son milieu ;
- un consortium d'organismes locaux ;
- un regroupement local de citoyens.

Parmi les organismes retenus, 11 avaient déjà géré un programme de sécurité urbaine – **Tandem Montréal** ou autre.

LES ARRONDISSEMENTS PARTICIPANTS ET LEURS PARTENAIRES EN 2004

ARRONDISSEMENTS AYANT DÉJÀ UNE EXPERTISE EN SÉCURITÉ URBAINE

<i>Ahuntsic-Cartierville</i>	<i>Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville</i>
<i>Anjou</i>	<i>Opération Sécurité Action</i>
<i>Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce</i>	<i>Prévention NDG</i>
<i>Mercier-Hochelaga-Maisonneuve</i>	<i>CCSE Maisonneuve</i>
<i>Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est</i>	<i>Société Ressources Loisirs de Pointe-aux-Trembles inc.</i>
<i>Rosemont-La Petite-Patrie</i>	<i>Les Loisirs La Petite-Patrie</i>
<i>Sud-Ouest</i>	<i>YMCA de Pointe-Saint-Charles et Prévention Sud-Ouest</i>
<i>Verdun</i>	<i>Action Surveillance Verdun</i>
<i>Ville-Marie</i>	<i>Association sportive et communautaire du Centre-Sud et YMCA centre-ville</i>
<i>Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension</i>	<i>Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse</i>

NOUVEAUX PARTENAIRES

<i>Montréal-Nord</i>	<i>Maison Saint-Laurent</i>
<i>Lachine</i>	<i>TVDM</i>
<i>Pierrefonds</i>	<i>YMCA Ouest-de-l'Île</i>
<i>Saint-Laurent</i>	<i>Centre des femmes de Saint-Laurent</i>

1.3

UNE NOUVELLE DÉMARCHÉ

Le *Programme montréalais en sécurité urbaine – Tandem* établit un nouveau cadre de gestion, à la fois rigoureux et souple. Ainsi, les arrondissements sont tenus d'appliquer un modèle d'intervention comprenant les étapes suivantes :

1. production d'un diagnostic ;
2. élaboration d'un plan d'action, à partir du diagnostic ;
3. réalisation des activités planifiées ;
4. évaluation des actions et des interventions.

Tout au long de ce cheminement, les arrondissements peuvent suivre leur propre rythme. En 2004, 12 des 14 arrondissements participants ont entrepris la réalisation d'un diagnostic portant sur les attentes et les perceptions des citoyens à l'égard de la criminalité.

Le **diagnostic local**, un projet à la fois novateur et d'envergure, devrait être finalisé à l'automne 2005 et mener à l'élaboration d'un plan d'action pour 2006. L'établissement d'un tel diagnostic est préconisé, tant par la politique ministérielle *Pour des milieux de vie plus sécuritaires* que par la *Stratégie nationale de prévention de la criminalité* (SNPC). Un soutien financier a d'ailleurs été accordé par la SNPC et le ministère de la Sécurité publique.

La mise au point du diagnostic exige la mobilisation de tous les acteurs au fait des besoins et des problèmes de l'arrondissement en matière de sécurité urbaine. Comme le démontre l'échéancier de l'arrondissement de Pierrefonds, ci-dessous, la tâche s'étend minimalement sur plusieurs mois.

La **formation** relève à la fois de l'unité de coordination (voir à la section 3.2, à la page 28), des arrondissements et des organismes partenaires, et ce, pour toutes les questions relatives à leur mandat.

Par exemple, le nouveau partenaire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, le Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse, a fait suivre à ses employés de nombreux cours et journées de formation, en fonction de leurs besoins et de leurs champs d'intérêt. En plus d'avoir appris à fournir les services de base, telles les marches exploratoires et la sécurité domiciliaire, ces derniers ont pu se familiariser, entre autres, avec le phénomène des gangs de rue, la diversité culturelle, les relations amoureuses et bien d'autres sujets.

ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS

ÉCHÉANCIER DE L'ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC EN 2004

Février	Étudier la population de Pierrefonds, déterminer les principaux acteurs, formuler un portrait démographique, effectuer des recherches sur la sécurité publique et commencer à préparer des questionnaires.
Mars	Composer et rédiger des questionnaires, participer à des réunions Tandem avec les arrondissements qui élaborent un diagnostic.
Avril	Finaliser les sondages en s'assurant de la qualité du contenu, participer à des réunions connexes au domaine de la sécurité urbaine.
Mai – juin	Distribuer et recueillir les sondages, organiser et animer les groupes de discussion.
Juillet	Distribuer et recueillir les sondages, trier et analyser les données.
Août	Écrire, finaliser et publier le rapport.
Septembre	Soumettre le diagnostic à l'arrondissement.

QUI FAIT QUOI ?

- Sous le leadership de l'arrondissement, l'organisme partenaire élabore un diagnostic local de sécurité urbaine.
- Le partenaire établit un plan de travail annuel.
- Le partenaire rend compte de ses activités à l'arrondissement au moyen d'un rapport annuel et, au besoin, de rapports sommaires sur un enjeu précis.
- L'arrondissement et le partenaire évaluent conjointement leurs approches et leurs pratiques.
- L'arrondissement et le partenaire participent aux sessions de formation offertes par le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle; ils partagent aussi expertise et information avec les autres arrondissements et partenaires.

1.4

UN NOUVEL INTÉRÊT NATIONAL ET INTERNATIONAL

Le ***Programme montréalais en sécurité urbaine – Tandem*** a rapidement attiré l'attention de nombreux intervenants nationaux et internationaux, dont des délégations venues de France, de Belgique, de Chine, du golfe Persique et d'Australie.

Par ailleurs, à l'automne 2004, l'Organisation des Nations Unies, en collaboration avec la municipalité de Dubaï, aux Émirats arabes unis, a reconnu le programme comme une « bonne pratique », tant dans son renouvellement que dans son implantation. Cette reconnaissance a été octroyée à l'occasion du Concours biennal sur les meilleures pratiques pour la qualité de vie et le développement durable.

DES ACTIONS ET DES RÉSULTATS

En 2004, 14 arrondissements montréalais ont travaillé à implanter le **Programme montréalais en sécurité urbaine – Tandem**. Plusieurs d'entre eux ont pu également agir sur le terrain en fonction des nouveaux paramètres et orientations retenus, et leurs interventions ont été, tout à la fois, multiples, variées et efficaces.

Au total, quelque 127 790 personnes ont profité de ces services, soit en étant informées ou sensibilisées relativement à la prévention de la criminalité, soit en recevant une aide directe pour augmenter leur propre sécurité.

De cette première année, il ressort que les arrondissements et les organismes partenaires ont agi sur plusieurs fronts, tout en orientant déjà leurs actions sur des besoins locaux. Par exemple :

- soucieux de préserver la tranquillité de ses nombreux parcs et espaces verts, l'organisme partenaire d'**Ahuntsic-Cartierville** a distribué des sondages chez les résidents riverains de cinq parcs et organisé des patrouilles d'été ;
- l'organisme partenaire de **Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce** est intervenu chez les aînés pour renforcer leur sécurité à domicile et chez les jeunes pour aborder des sujets qui les touchent de près : intimidation, résolution de conflits, violence dans les médias, etc. ;
- l'organisme partenaire de **Mercier–Hochelaga–Maisonnette** a ciblé les quadrilatères où les résidents gagneraient à afficher leur numéro civique à l'arrière de leur résidence ; son travail de sensibilisation auprès de milliers de citoyens a permis la pose de 755 plaques ;
- l'organisme partenaire de **Rosemont–La Petite-Patrie** a voulu augmenter la sécurité domiciliaire en offrant un service direct et personnalisé ; en 2004, plus de 902 citoyens ont bénéficié, à la maison, d'un ou de plusieurs de ses services ;
- les quartiers du **Sud-Ouest** connaissant un important problème de graffitis, l'organisme partenaire a offert aux jeunes 683 activités – loisirs, murales, ateliers – les invitant à réfléchir à ce type de vandalisme ;

- **Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est** comptant de nombreuses demeures pourvues d’une piscine, l’organisme partenaire a profité de ses visites à domicile pour sensibiliser 1 066 citoyens à la sécurité aquatique ;
- l’arrondissement de **Ville-Marie**, qui comprend le centre-ville, rencontre des problématiques spécifiques ; pour y faire face, l’organisme partenaire a convié près de 18 000 résidents à se réapproprier leurs ruelles et leurs parcs au moyen d’activités variées ;
- désireux d’aider les femmes, notamment les femmes immigrantes, à vivre et circuler sans peur, l’organisme partenaire de **Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension** a organisé une vingtaine d’activités qui leur étaient destinées.

Les pages suivantes donnent une idée plus détaillée de la variété, de l’originalité et de la portée des activités des organismes partenaires.

EN 2004, PLUS DE 125 000 MONTRÉLAIS ONT PROFITÉ DU
PROGRAMME MONTRÉLAIS EN SÉCURITÉ URBAINE – TANDEM

2.1

AXE MAJEUR : PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

En 2004, une dizaine d’arrondissements participants profitaient déjà d’une bonne expertise en matière de prévention de la criminalité, soit pour avoir participé à l’ancien programme *Tandem Montréal*, soit pour avoir mis sur pied leur propre programme de sécurité urbaine. Ainsi outillés, ces arrondissements ont pu reprendre rapidement leurs actions auprès des citoyens, sous les thèmes suivants :

- sécurité des biens et du domicile ;
- sécurité des personnes ;
- sécurité des collectivités.

2.1.1 SÉCURITÉ DES BIENS ET DU DOMICILE

Les façons d’aider les citoyens à sécuriser leurs biens et leurs domiciles sont nombreuses. Par exemple :

- l’organisme partenaire de Ville-Marie Est s’est entendu avec l’École des métiers de la construction pour recevoir ses retailles de bois. L’objectif : les tailler sur mesure afin de sécuriser les fenêtres, chez les gens à faible revenu ;
- l’organisme partenaire de Rosemont–La Petite-Patrie a organisé des soupers à hot-dogs dans les ruelles pour renseigner les résidents sur ses services ;

2.1

2.1.1 SÉCURITÉ DES BIENS ET DU DOMICILE (SUITE)

- l'organisme partenaire de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a fait des opérations de porte-à-porte dans des secteurs vandalisés pour dresser un portrait du sentiment de sécurité.

En chiffres et en faits, voici le bilan de 2004.

Visites sécuritaires

Elles consistent à visiter les domiciles des citoyens qui en font la demande, dans le but de prévenir le cambriolage en milieu résidentiel. L'organisme partenaire analyse les lieux et, selon les besoins, prodigue des conseils et offre des services, tels le burinage de biens et la pose de numéros civiques à l'arrière de l'immeuble.

En 2004, l'organisme partenaire de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a effectué 41 visites sécuritaires, au cours desquelles il a rencontré 78 citoyens, remis 329 documents de référence et prêté 35 burins.

> Nombre total de visites sécuritaires en 2004 : **710**

Interventions dans les HLM et les immeubles à logements multiples

Plusieurs de ces habitations vivent des problèmes de sécurité particuliers. Les organismes partenaires s'appliquent à adapter leurs interventions selon les milieux.

Dans Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de nombreux casiers des HLM destinés aux aînés ont été cambriolés. En collaboration avec l'Office municipal d'habitation, le Service de police et les comités de locataires, l'organisme partenaire a organisé des séances d'information sur la sécurité à la maison ainsi que des réunions sur chaque étage des immeubles visités.

> Nombre total d'activités en 2004 : **191**

Projet COCON

Quand un secteur attire davantage les cambrioleurs, les organismes partenaires avisent rapidement les citoyens concernés afin d'augmenter la vigilance et de réduire le risque de vols multiples dans ce même secteur.

En constatant l'impact positif du projet COCON, l'organisme partenaire de Rosemont-La Petite-Patrie a étendu son action à toutes les rues où un vol a été commis en 2004. Il a ainsi mené 445 interventions, sensibilisé 12 674 personnes et remis 22 347 documents sur la sécurité à domicile.

> Nombre total d'activités en 2004 : **988**

2.1

2.1.1 SÉCURITÉ DES BIENS ET DU DOMICILE (SUITE)

Burinage de biens personnels

Les objets burinés ayant moins de valeur sur le marché noir, les organismes partenaires prêtent des burins aux citoyens qu'ils visitent et organisent des opérations de burinage de vélos dans les lieux publics.

L'organisme partenaire de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a mis sur pied une clinique sur les moyens de se protéger contre les vols de vélos. Les ateliers se sont déroulés sur la place du marché Maisonneuve, au parc de la Promenade Bellerive et au parc Lalancette. Au total, 70 vélos ont été burinés pendant ces activités.

> Nombre total d'activités de burinage en 2004 : **218**

Activités pour contrer les vols de véhicules ou d'objets dans les véhicules

Les organismes partenaires sensibilisent les conducteurs aux moyens à prendre pour éloigner les voleurs de leur véhicule.

De concert avec les policiers locaux, l'organisme d'Ahuntsic-Cartierville a fait 17 visites de stationnements publics et déposé 370 « constats d'infraction – avertissements ». Ces billets de courtoisie notent les omissions constatées sur et dans un véhicule et avisent son propriétaire que le secteur est apprécié des voleurs.

> Nombre total d'activités en 2004 : **20**

Réseaux de voisinage (Tandem dans ma rue et autres)

Les activités de bon voisinage favorisent l'entraide entre voisins et contribuent à dissuader les voleurs. Les organismes partenaires organisent des opérations et des événements variés afin de renforcer ces réseaux sociaux.

En août 2004, alors que Pointe-aux-Trembles subissait une vague d'introductions par effraction, l'organisme partenaire de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est s'est associé au poste de quartier et a frappé à quelque 1 500 portes pour inviter les citoyens à être plus vigilants. Résultat : le jour suivant, un voleur a été arrêté.

> Nombre total d'activités en 2004 : **51**

2.1

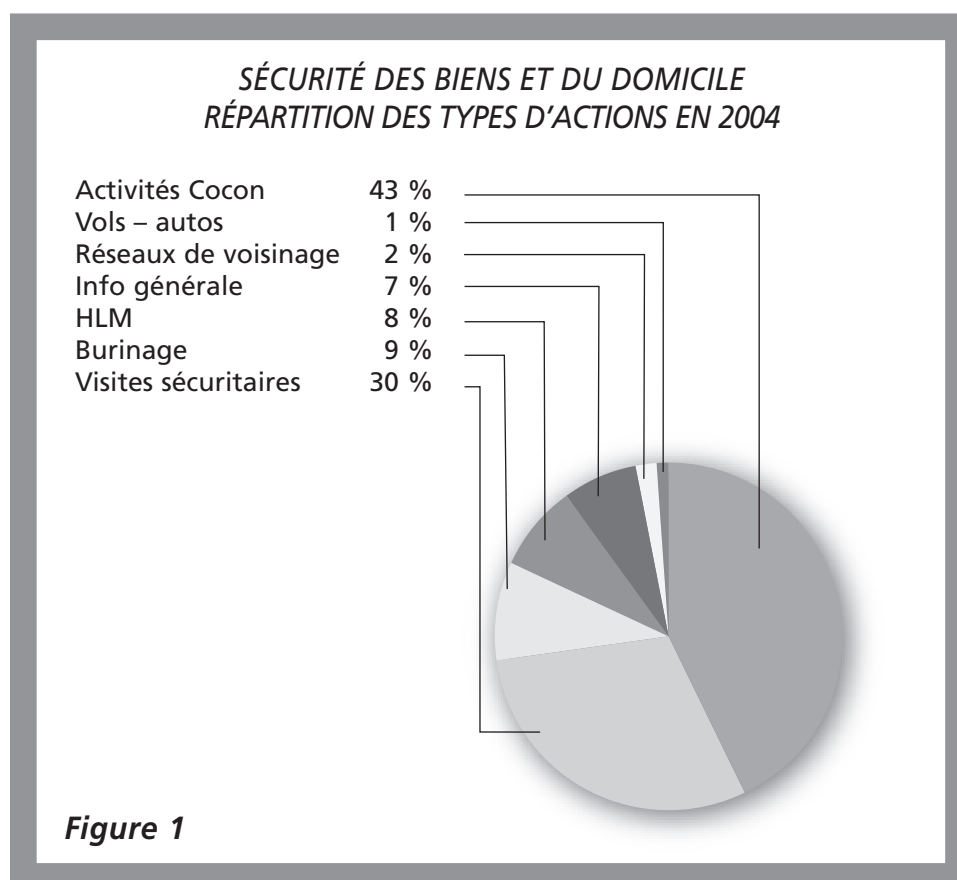
2.1.1 SÉCURITÉ DES BIENS ET DU DOMICILE (SUITE)

Information générale sur le programme et ses services

Pour se faire connaître et sécuriser davantage les citoyens, les organismes partenaires tiennent des stands d'information à l'occasion de fêtes, de rencontres, etc.

Nouvellement engagé dans la prévention de la criminalité, l'organisme partenaire de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a tenu à se faire connaître de la communauté. Il s'est joint à plusieurs éco-fêtes, à la soirée de la Falla, à de nombreux barbecues et fêtes de quartier de même qu'à des tournées dans les parcs organisées par les policiers et les pompiers.

> Nombre total de stands et d'autres activités d'information en 2004 : **182**



2.1

2.1.2 SÉCURITÉ DES PERSONNES

Les participants du *Programme montréalais en sécurité urbaine – Tandem* travaillent à ce que chaque citoyen se sente en sécurité, en tout lieu, à tout âge et peu importe son sexe. Par exemple :

- l'organisme partenaire de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce a mené une étude de sécurité à la Plaza Côte-des-Neiges et émis des recommandations sur les améliorations à y apporter ;
- l'organisme partenaire de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est a créé une pièce de théâtre, *Madeleine ou la menace*, pour informer les aînés des abus et des fraudes dont ils peuvent faire l'objet ;
- l'organisme partenaire du Sud-Ouest a confectionné des carnets d'identité pour des centaines d'enfants, à la grande satisfaction des parents.

En chiffres et en faits, voici le bilan de 2004.

2.1.2.1 POUR LES FEMMES

Ici vous êtes entre bonnes mains

Cette opération donne aux commerçants les outils nécessaires pour soutenir les femmes qui ont besoin d'aide, une façon de tisser des liens de solidarité au sein de la communauté.

En 2004, l'organisme partenaire d'Ahuntsic-Cartierville a dénombré 114 commerçants inscrits à cette opération et a décidé de mettre dorénavant l'accent sur les établissements ouverts tard, le soir.

Relations hommes-femmes

Diverses activités informent les femmes sur les moyens d'être en sécurité dans leurs relations avec les hommes.

Très actif auprès des femmes, l'organisme partenaire de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a tenu, en collaboration avec des organismes locaux, deux ateliers : l'un sur les moyens de déceler les signes de violence conjugale, l'autre sur la sécurité dans les bars et les consommations dangereuses.

> Nombre total d'activités en 2004 : **4**

2.1

2.1.2 SÉCURITÉ DES PERSONNES (SUITE)

Activités avec les groupes de femmes

En s'associant aux organismes communautaires proches des femmes, les organismes partenaires s'assurent de mieux faire passer leur information sur la sécurité.

Pour organiser le Mois de l'histoire des femmes, en octobre 2004, l'organisme partenaire de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a demandé la collaboration de nombreux organismes locaux intéressés, de près ou de loin, par la situation des femmes, une collaboration qui s'est poursuivie d'autres manières par la suite.

> Nombre total de collaborations en 2004 : **23**

Sécurité dans les transports en commun

Des activités sont organisées par les organismes partenaires pour conseiller les femmes sur leur sécurité dans les lieux publics, notamment les transports en commun.

L'organisme partenaire de Rosemont–La Petite-Patrie a utilisé une vidéo sur la sécurité dans les transports en commun. D'abord destiné aux femmes, cet outil de sensibilisation est si apprécié qu'en 2004, il a été utilisé plus largement. Dans les HLM, par exemple, 539 personnes âgées ont visionné cette animation.

> Nombre total d'activités en 2004 : **10**

Marches exploratoires

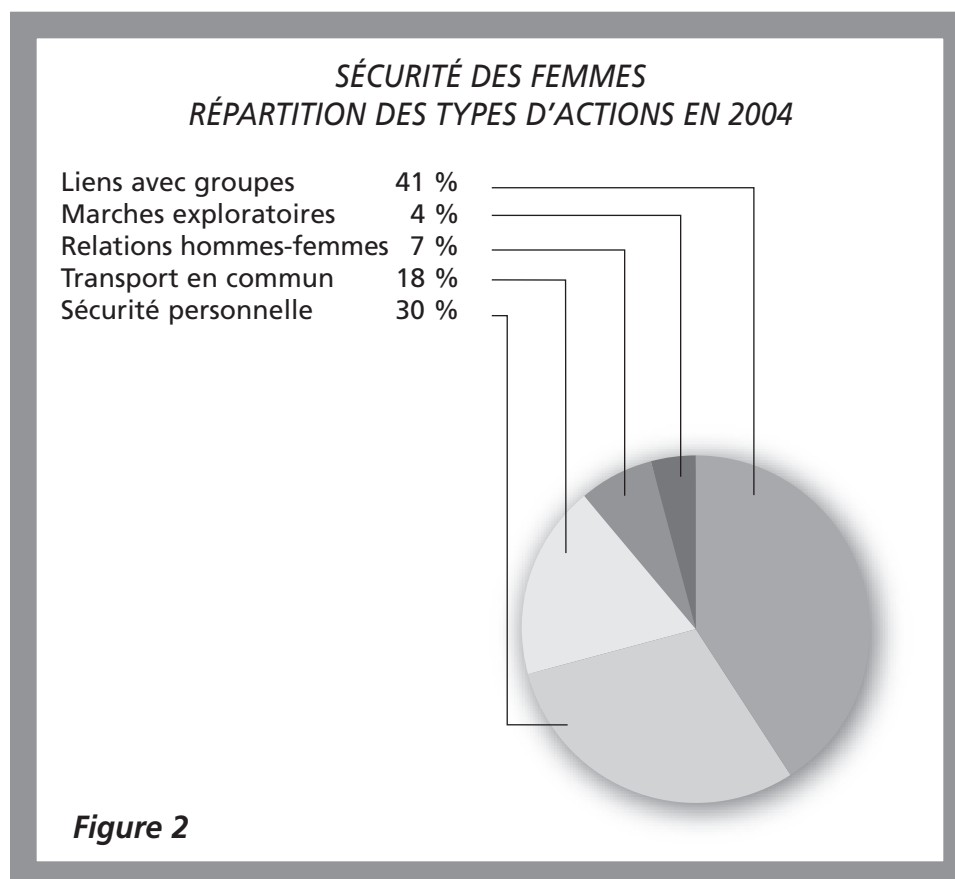
Au moyen de ce type d'interventions, les organismes partenaires peuvent transmettre aux autorités concernées des recommandations sur l'aspect sécuritaire d'un aménagement urbain.

> Nombre total d'activités en 2004 : **2**

Activités sur la sécurité personnelle

Les organismes partenaires organisent des stands et des activités d'animation pour conseiller les femmes sur leur sécurité personnelle.

> Nombre total d'activités en 2004 : **17**



2.1.2.2 POUR LES AÎNÉS

Info et sensibilisation sur la fraude et les abus

Les organismes partenaires renseignent et outillent les personnes âgées pour qu'elles puissent repérer les criminels et se protéger de leurs activités.

L'organisme partenaire de Ville-Marie Est s'est associé à la télévision communautaire des Tours Frontenac pour produire des capsules portant sur les fraudes téléphoniques, les fraudes avec cartes de crédit et Interac et les fraudes au guichet automatique. En plus d'être télédiffusées, ces capsules sont utilisées dans les sessions d'information chez les aînés.

> Nombre total d'activités en 2004 : **32**

2.1

2.1.2 SÉCURITÉ DES PERSONNES (SUITE)

Activités intergénérationnelles

Au moyen d'activités spéciales, les organismes partenaires tentent de rapprocher les aînés et les jeunes afin d'ébranler les préjugés mutuels.

L'organisme partenaire du Sud-Ouest a recruté des jeunes dans les écoles primaires pour participer au projet intergénérationnel La fleur de l'âge. Dans le quartier de Pointe-Saint-Charles, les jeunes et les aînés qui ont collaboré à cette plantation de fleurs ont affirmé avoir beaucoup apprécié le rapprochement.

> Nombre total d'activités en 2004 : **2**

Activités portant sur la sécurité à domicile

Qu'elles vivent à la maison, en HLM ou dans une résidence, les personnes âgées peuvent être informées par les organismes partenaires sur les moyens d'être plus en sécurité chez elles.

En collaboration avec deux comités d'aînés et l'Office municipal d'habitation de Montréal, l'organisme partenaire de Rosemont-La Petite-Patrie a renseigné près de 900 personnes, au cours de huit séances d'animation, sur la bonne utilisation des interphones et des accès contrôlés, dans les habitations multiples.

> Nombre total d'activités en 2004 : **49**

Activités sur la sécurité personnelle

Les organismes partenaires organisent des stands et des activités d'animation pour conseiller les aînés sur leur sécurité personnelle.

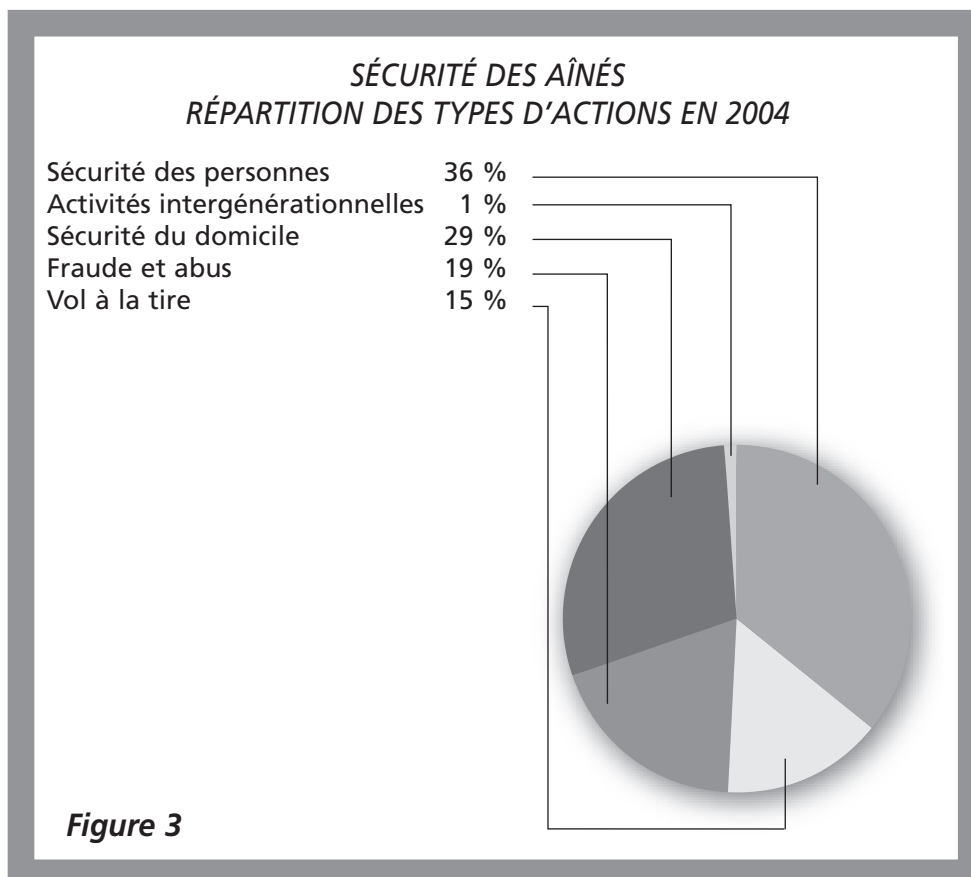
> Nombre total d'activités en 2004 : **59**

Vol à la tire et à l'esbroufe

Quand ce type de délit augmente dans un secteur donné, les organismes partenaires mettent sur pied des programmes de prévention.

> Nombre total d'activités en 2004 : **25**

2.1.2 SÉCURITÉ DES PERSONNES (SUITE)



2.1.2.3 POUR LES JEUNES

Activités diverses sur la sécurité personnelle

Pour intéresser les jeunes à leur sécurité, les organismes partenaires font appel à l'imagination : théâtre, jeux de rôles, jeux de société, marionnettes, etc. sont couramment utilisés.

En 2004, l'organisme partenaire de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles-Montréal-Est a redoublé d'ardeur pour sensibiliser les jeunes des écoles primaires. Plus de 4 260 élèves, soit 2 190 de plus que l'année précédente, ont assisté à l'une ou l'autre des animations conçues pour eux.

> Nombre total d'activités en 2004 : **424**

2.1

2.1.2 SÉCURITÉ DES PERSONNES (SUITE)

Réflexion sur le vandalisme

Quand ils rencontrent les enfants, les organismes partenaires abordent souvent le sujet du vandalisme sur les biens collectifs et les encourage à réfléchir à la question.

En plus d'avoir présenté cinq fois une animation sur le vandalisme des livres, intitulée Les Livres d'Horace, l'organisme partenaire de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a poursuivi la réalisation de 3 péripéties de Poilu. Mené en étroite collaboration avec l'organisme partenaire de Ville-Marie Est, ce projet comprend un livre de contes et un cédérom pour les tout-petits et traite, entre autres, de vandalisme.

> Nombre total d'activités en 2004 : **29**

Activités pour lutter contre le taxage

Les organismes partenaires interviennent dans les écoles primaires et secondaires pour renseigner les jeunes sur le taxage et briser l'isolement de ceux qui y sont soumis.

Dans la dernière année, l'organisme partenaire du Sud-Ouest a tenu 28 ateliers sur le taxage pour 782 élèves de 5^e et 6^e année. En collaboration avec les policiers locaux, 220 jeunes de 4^e année ont aussi été rencontrés. Selon les enseignants, les jeunes qui ont participé à ces activités depuis deux ans sont beaucoup mieux prémunis contre le taxage.

> Nombre total d'activités en 2004 : **95**

Sensibilisation des parents

Que ce soit en distribuant de l'information pendant les activités destinées aux enfants ou au moyen d'interventions ciblées, les organismes partenaires sensibilisent les parents à la sécurité des leurs.

> Nombre total d'activités en 2004 : **17**

2.1

2.1.2 SÉCURITÉ DES PERSONNES (SUITE)

Résolution de conflits

Les organismes partenaires offrent aux écoles des animations interactives et des suggestions de projets sur la manière de résoudre les conflits entre les enfants.

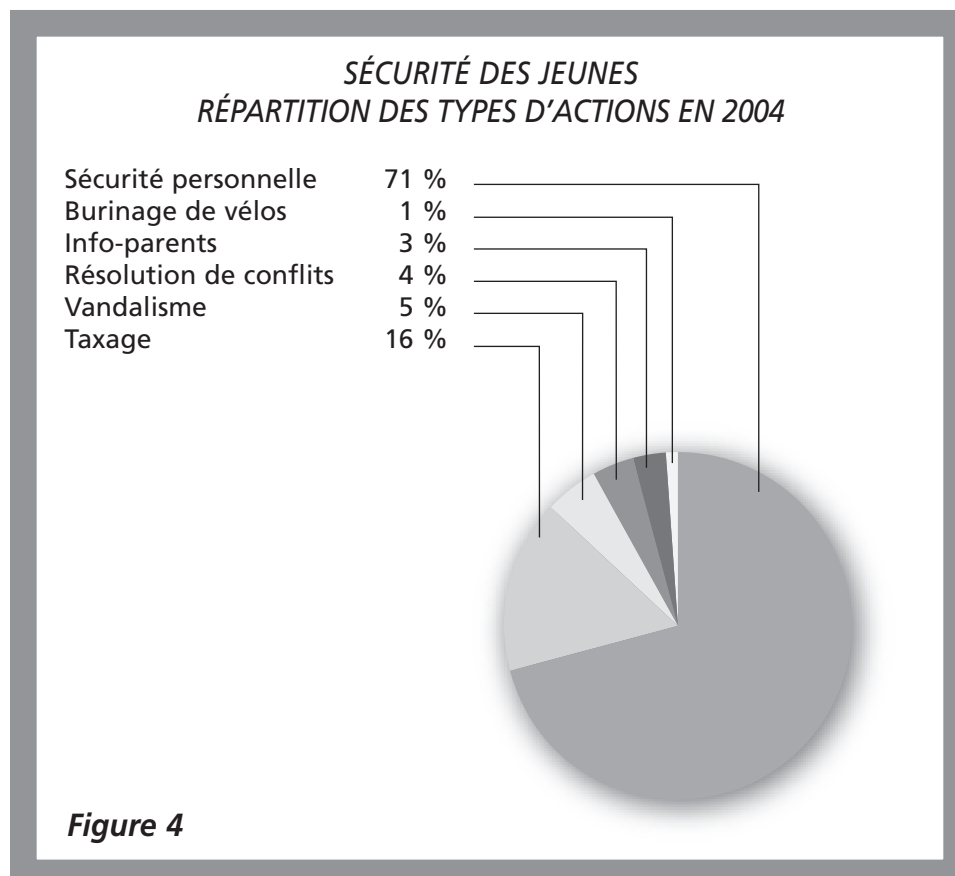
> Nombre total d'activités en 2004 : **23**

Burinage de bicyclettes

En été, les organismes tiennent des activités de burinage pour les jeunes et profitent de l'occasion pour parler de la sécurité à vélo.

Les organismes partenaires de Ville-Marie ont tenu deux activités de burinage de vélos, l'une chez les jeunes d'un camp de jour, l'autre sur les lieux de l'événement En ville, sans ma voiture ! qui a eu lieu le 22 septembre 2004. Au total, plus de 100 vélos ont alors été burinés.

> Nombre total d'activités en 2004 : **8**



2.1.3 SÉCURITÉ DES COLLECTIVITÉS

Dans une métropole, les communautés peuvent vivre certains problèmes, parfois complexes, qui demandent des interventions variées. Ainsi :

- l'organisme partenaire de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a lancé l'Opération Graffiti consistant à outiller les propriétaires vandalisés, pour les cas de récidive, et à sensibiliser les jeunes aux conséquences du graffiti ;
- l'organisme partenaire d'Ahuntsic-Cartierville a poursuivi sa démarche amorcée en 2004 et sondé des centaines de citoyens afin de préciser les sources d'insécurité, dans les parcs le soir ;
- l'organisme partenaire de Ville-Marie Est a invité les citoyens à se réapproprier les ruelles par une exposition photographique mettant en vedette les résidents de ces ruelles en pleine action citoyenne.

En chiffres et en faits, voici le bilan de 2004.

Activités pour prévenir ou contrer le vandalisme

Les organismes partenaires sensibilisent les jeunes à l'impact du vandalisme sur la qualité de vie et le sentiment de sécurité. Ils donnent aussi aux citoyens des moyens de prévenir les actes des vandales.

L'organisme partenaire d'Ahuntsic-Cartierville jugeait que des interventions étaient nécessaires dans les quartiers d'Ahuntsic et de l'Acadie. Il a donc établi un plan d'action, créé des outils et, pendant toute l'année 2004, sensibilisé les élèves des écoles primaires aux conséquences du vandalisme.

> Nombre total d'activités en 2004 : **1 036**

Activités pour améliorer la sécurité des espaces publics

Quand les citoyens évitent de fréquenter un parc ou tout autre espace public parce qu'ils ne s'y sentent pas en sécurité, les organismes partenaires interviennent.

Le parc Guillaume-Couture connaissait plusieurs problèmes. L'organisme partenaire de Mercier–Hochelaga–Maisonneuve a analysé la sécurité de l'endroit. De jour et de soir, on a étudié la signalisation, la visibilité, l'affluence, la surveillance et l'accès à l'aide ainsi que l'aménagement et l'entretien des lieux. Les résultats ont été transmis à la conseillère municipale concernée.

> Nombre total d'activités en 2004 : **4 186**

2.1

2.1.3 SÉCURITÉ DES COLLECTIVITÉS (SUITE)

Activités pour diminuer la prostitution et la toxicomanie

Ces deux phénomènes, souvent liés l'un à l'autre, constituent une préoccupation majeure dans certains quartiers. Les organismes communautaires concernés en font alors une priorité.

L'organisme partenaire de Ville-Marie Est gère le projet Nos parcs, nos ruelles qui vise, entre autres, une cohabitation pacifique entre les résidants et la communauté marginale. Il a aussi pris une part active au Comité intersectoriel pour la réduction des seringues à la traîne. Enfin, à la suite de la création du livre 3 péripéties de Poilu, avec l'organisme partenaire de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, il a mis au point une animation sur les seringues à la traîne pour sensibiliser les jeunes des classes des CPE, de la maternelle, du primaire et des camps de jour.

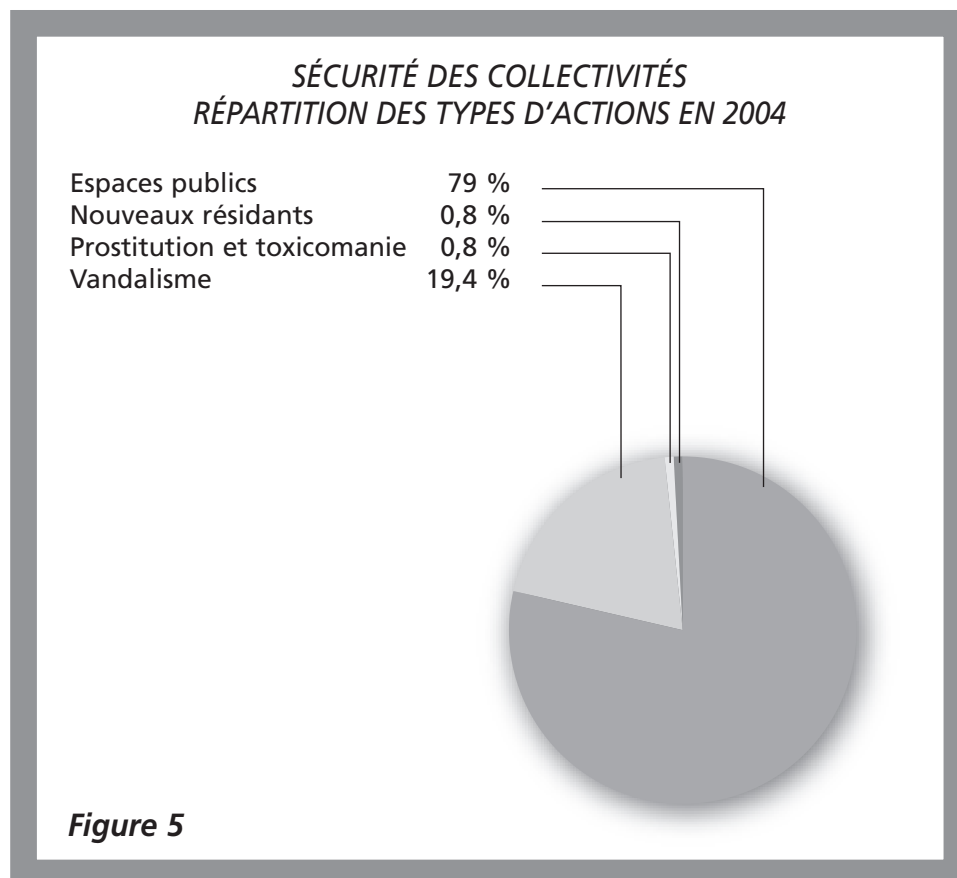
> Nombre total d'activités en 2004 : **4**

Activités pour informer les nouveaux résidants

Les organismes partenaires renseignent les nouveaux résidants sur les habitudes locales de sécurité et les ressources qu'ils peuvent utiliser.

Les nouveaux arrivants se sentant plus vulnérables, l'organisme partenaire de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce leur a offert une séance sur la fraude, en collaboration avec SIARI, un organisme communautaire local. Pour répondre à cette nouvelle demande, l'organisme partenaire a utilisé le matériel déjà préparé pour les aînés, mais approprié à tous les âges.

> Nombre total d'activités en 2004 : **4**



AXE MINEUR : PRÉVENTION INCENDIE, PREMIERS SECOURS ET SÉCURITÉ CIVILE

L'une des innovations du *Programme montréalais en sécurité urbaine – Tandem* est la création d'un axe mineur portant sur la prévention incendie, les premiers secours et la sécurité civile. Encore à définir et à préparer, cet axe a néanmoins fait l'objet de certaines interventions directes.

Prévention des incendies et premiers secours

Gardiens avertis

Ce cours outille les jeunes qui sont souvent seuls à la maison ou qui ont de plus jeunes qu'eux sous leur responsabilité.

Désirant que les jeunes se comportent de manière sécuritaire à la maison et sachent comment réagir en cas d'urgence, l'organisme partenaire du Sud-Ouest a donné le cours Gardiens avertis à 116 enfants et adolescents. Plus de 95 % d'entre eux ont assisté aux cinq séances et plus de 90 % ont réussi l'examen.

> Nombre total d'activités en 2004 : **44**

Formation de moniteurs pour les camps de vacances

Des situations d'urgence peuvent se présenter durant les vacances. Voilà pourquoi plusieurs organismes mandataires prennent soin de former les moniteurs de camp à être efficaces en de pareils cas.

Au cours des dernières années, l'organisme partenaire de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce a préparé une séance d'information qui permet de discuter avec les moniteurs de tous les aspects de la sécurité : déplacements en groupes, inconnus, urgences, etc. En 2004, cette formation a été suivie par 127 conseillers de neuf camps.

> Nombre total d'activités en 2004 : **18**

Inscription de numéros civiques à l'arrière des domiciles

Cette intervention facilite la tâche des services publics en cas d'urgence (police, pompiers, ambulance). Les organismes mandataires la proposent à tous les citoyens qu'ils visitent et dont l'arrière de la résidence n'est pas identifié.

En mai 2004, 796 résidents de l'arrondissement de Ville-Marie Est ont reçu une plaque portant un numéro civique. Les résidents ont d'abord été invités par lettre à venir chercher leur adresse autocollante à un stand installé non loin de chez eux. Les conseillères ont distribué les plaques restantes, de porte en porte.

Préparation aux sinistres

Chaque citoyen devrait savoir comment agir en cas de catastrophe naturelle et en toute situation d'urgence : panne d'électricité, verglas, déversement de produits toxiques, etc.

L'organisme partenaire de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est a organisé et présenté des sessions pour aider les citoyens à réagir adéquatement avant, pendant et après un sinistre : une centaine de personnes y ont participé.

L'IMPULSION DU MOUVEMENT

Une activité menée dans le cadre du Programme montréalais en sécurité urbaine – Tandem peut toucher 10 ou 1 000 personnes, tout dépendant de sa portée et de ses objectifs. Loin d'être isolée, cette activité s'inscrit dans un vaste mouvement d'action, d'information et de sensibilisation.

3.1

DES PARTENARIATS CONTINUS

Les arrondissements et leurs organismes partenaires travaillent en étroite collaboration avec les services de police et de sécurité incendie, les institutions de santé, les établissements scolaires, les organismes communautaires, les regroupements de citoyens, les associations de commerçants, etc. Ces collaborations prennent de nombreuses formes, dont des tables de concertation, des projets intégrés et des études conjointes.

En 2004, chaque organisme partenaire a pris soin de consolider, et dans certains cas d'élargir, son réseau de partenariat. Un mandat qui a pris de très nombreuses formes, dont voici quelques exemples.

- **Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville** a collaboré à 11 événements spéciaux, rencontré 13 fois les agents socio-communautaires des postes de quartier et 8 fois le Comité Place l'Acadie – Place Henri-Bourassa.
- **Prévention NDG** a siégé sur le conseil d'administration de Westhaven-Elmhurst, ayant trait à la prostitution, et joué un rôle actif au sein du comité aviseur de partenaires du poste 11.
- **CCSE Maisonneuve** a pris part au Comité des parcs MHM, à la concertation prostitution MHM, au comité de suivi du diagnostic et au comité pour le projet Cocon (PDQ 23, 47 et 48).
- **Les Loisirs La Petite-Patrie** ont collaboré à la réalisation de deux projets du Comité Femmes et sécurité de La Petite-Patrie et joué un rôle actif au sein du comité Prévention de la violence de la Table de concertation jeunesse de Villeray-Petite-Patrie.
- **La Société Ressources – Loisirs de Pointe-aux-Trembles** a contribué à l'organisation d'une tournée des organismes et des ressources destinés aux jeunes. Plus de 40 intervenants se sont inscrits à la journée.

- Le **YMCA de Pointe-Saint-Charles** a participé de près à la création de la Table de sécurité urbaine du Sud-Ouest, en plus de siéger au conseil d'administration de la Coalition de la Petite-Bourgogne et d'être membre du Comité habitation, environnement et sécurité.
- L'**Association sportive et communautaire du Centre-Sud** fait partie du comité de suivi d'un projet pilote de médiation sociale entre les citoyens du quartier. Ce projet est né d'un besoin exprimé par le groupe d'intervention de Sainte-Marie (GISM).
- Le **Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse** a profité de l'inauguration de ses bureaux pour inviter à la fête tous ses nouveaux et futurs partenaires : élus, policiers, pompiers, groupes locaux, etc.

Par ailleurs, à l'approche de la saison froide, la Direction de santé publique de Montréal a souhaité s'associer avec les partenaires du programme afin d'informer les citoyens sur les dangers mortels du monoxyde de carbone, au moyen d'une campagne de sensibilisation.

3.2

POUR FACILITER LES ÉCHANGES ET LA FORMATION : L'UNITÉ DE COORDINATION

En plus d'être ancrés dans leurs milieux respectifs, les arrondissements et les organismes partenaires sont appelés à partager leur expertise et leurs expériences entre eux et avec des acteurs extérieurs. Ils sont en cela aidés par l'unité de coordination.

Rattachée à la Direction de la sécurité du revenu et du développement social de la Ville de Montréal, l'unité de coordination du programme a pour rôle de favoriser la cohérence et la viabilité du programme. À cette fin, elle :

- produit des outils de gestion et des grilles maîtresses d'évaluation;
- coordonne le programme de formation ;
- anime les échanges d'expertises et de bonnes pratiques, en favorisant les économies d'échelle ;
- à la demande des arrondissements, offre conseils et avis sur la sélection des partenaires.

Dans cette perspective, l'unité de coordination a entrepris en 2004 l'organisation d'un forum pour l'ensemble des intervenants de l'île de Montréal en sécurité urbaine. Cet événement rassembleur, une première du genre, s'est tenu en janvier 2005.

Le *Programme montréalais en sécurité urbaine* ayant été revu, l'unité de coordination a aussi produit de nouveaux outils de communication destinés au grand public.

CRÉDITS

Présentation générale et bilan des activités de 2004 -

Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements – Tandem est une publication de la Ville de Montréal.

Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle.

Direction de la sécurité du revenu et du développement social, mai 2006.

Dépôts légaux

Bibliothèque du Québec, 2006

Bibliothèque nationale du Canada, 2006

ISBN : 2-7647-0595-6

Conception graphique

Tangible communications

Rédaction et révision linguistique

Jocelyne Hébert

